



Profs en heures sup' p. 7

Les professeurs de collège et de lycée sont de plus en plus contraints de faire des heures supplémentaires. Au détriment des élèves.

Minima sociaux ? p. 10 à 13

Les aides sociales aux plus pauvres représentent 26,2 milliards d'euros versés à 7 millions de personnes en France. Ces minima sociaux leur permettent de « sortir la tête de l'eau ».

Le grand oral p. 18 et 19

Loin d'avoir encore supplanté l'écrit dans les examens, l'oral commence à s'imposer dans le cursus scolaire et universitaire.

La fibre tisse sa toile



Son déploiement est prévu sur la commune jusqu'à 2020 mais beaucoup de Stéphanois s'interrogent : pourquoi la fibre n'est-elle pas encore arrivée chez eux ? Réponses p. 4 et 5

En images

RENOUVELLEMENT URBAIN

La Maison du projet ouvre ses portes au public

La Maison du projet ouvrira ses portes au public mercredi 6 mars dès 14 heures, place Jean-Prévost. Conçu comme un lieu de ressources pour les habitants et les acteurs locaux, ce nouvel espace sera dédié au programme de transformations urbaines engagé dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) dans le quartier du Château blanc. Tou-te-s les Stéphanois-es qui souhaitent découvrir les projets autour du marché, autour des copropriétés et autour de la future médiathèque sont invités à participer aux ateliers qui se dérouleront de 14 h 30 à 16 h 30 autour de la place Jean-Prévost et à participer à la réunion publique programmée à 18 heures au centre socioculturel Jean-Prévost, en présence du maire Joachim Moysse.



PHOTO : DRONEPRESS

GUIDE Vacances

Enfants | adolescents
Été 2019



GUIDE

Bientôt l'été !

Début mars, le guide vacances enfants-adolescents été 2019 sera disponible dans les points d'accueil municipaux et téléchargeable sur le site de la Ville. Un concentré d'idées pour les enfants dès 3 ans et jusqu'à 17 ans. Au fil des pages, des dizaines de propositions pour vivre de nouvelles expériences et découvrir de nouveaux paysages, en centre de loisirs, en centre de vacances mais aussi dans le cadre de courts séjours sur la côte normande et jusqu'en Corse, en Irlande et en Grèce. Autant d'opportunités accessibles à tous grâce à la tarification solidaire mise en place par la Ville.

INFOS Pour les courts séjours et les séjours de vacances, préinscriptions jusqu'au 30 mars au guichet Unicité. Le guide été 2019 est à retrouver sur le site de la Ville : saintetiennedurouvray.fr



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458

- 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Ariane Duclert. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

SERVICE PUBLIC

La direction des services techniques déménage

Autrefois installée au sein des locaux de la mairie centre, place de la Libération, la direction des services techniques prend ses quartiers au sein des locaux du centre technique municipal, 9 rue Julian-Grimau, à partir du 1^{er} mars. Les horaires d'accueil du public sont les suivants : du lundi au jeudi de 8 heures à midi et de 13 heures à 16 h 45, le vendredi, de 8 heures à midi. Tél. : 02 32 95 83 71.





CAHIERS DE DOLÉANCES

Débat public à la salle festive

Les cahiers de doléances remplis par les Stéphanaïs-es seront officiellement remis par le maire Joachim Moyse au député Hubert Wulfranc, lors d'une réunion publique, lundi 4 mars à partir de 18 heures, à la salle festive. À cette occasion, le maire fera une restitution synthétique des doléances exprimées par les citoyens stéphanois. Cette restitution sera suivie d'un débat.

RÉUNION PUBLIQUE Lundi 4 mars à partir de 18 heures, salle festive, rue des Coquelicots.



PHOTO: J.-P. S.

REPAS SENIORS

De bon appétit

Chaque année, les participants aux repas des seniors sont de plus en plus nombreux à se retrouver, notamment du fait de la venue des plus « jeunes », dès 65 ans. Pour cette édition 2019, pas moins de 1 400 convives étaient réunis à la salle festive sur six journées du 12 au 21 février. Un temps pour le plaisir des papilles mais aussi pour le plaisir de la danse tandis que Trio Andrews, sur scène, donnait le ton et le rythme.



Roland Leroy nous a quittés

Après plus de soixante-dix ans de combats politiques, l'infatigable militant qu'était Roland Leroy s'est éteint le 25 février 2019.

Cheminot résistant, communiste intransigeant, ami des arts et des artistes, il fût notre député durant près de vingt ans (de 1956 à 1958, de 1967 à 1981 puis de 1986 à 1988).



On se souvient du directeur exigeant qu'il fût durant des années pour le journal *L'Humanité*, de ses joutes verbales face à Jean d'Ormesson lorsqu'ils étaient tous les deux chroniqueurs sur France Inter, et surtout de sa défense en toute circonstance de notre territoire et de ses habitants.

Fidèle ami de Louis Aragon, il savait se « souvenir de l'avenir ».

Avec les Stéphanois, je pleure un député et salue un camarade.

Joachim Moyse

Maire, conseiller régional

Le Stéphanois reviendra plus longuement sur la disparition de Roland Leroy dans le prochain numéro.

TECHNOLOGIE

La fibre gagne du terrain

L'opérateur SFR continue de déployer son réseau de fibre optique sur la commune et maintient son objectif de faire en sorte que tous les Stéphanois-es soient éligibles à la fin de l'année 2020.

Les coulisses de l'info

Si la fibre fait voyager les images, les sons et les textes plus vite que la lumière, le déploiement du réseau doit respecter des contraintes techniques et réglementaires. Des Stéphanois-es s'impatientent et ne comprennent pas toujours que, d'une rue à l'autre, l'accès au réseau soit possible pour certains et pas pour d'autres. Quelques éléments de réponse en attendant de se connecter.

Le plan très haut débit lancé en 2013 et porté par l'actuel gouvernement s'accroche à son objectif : réduire la fracture numérique en France et couvrir l'intégralité du territoire à l'horizon 2022 pour 13,7 millions d'habitations et d'entreprises. Une technologie qui permet de gérer des débits allant jusqu'à 300 Mbits/s, à la fois sur des flux remontants (de l'utilisateur vers le réseau) et des flux descendants (d'internet vers l'utilisateur). De quoi télécharger rapidement et efficacement des photos, de la musique et des films en haute définition. À titre de comparaison, la technologie ADSL via le réseau cuivre n'autorise des débits que de 15 à 20 Mbits/s maximum.

Raccord

Sur le terrain, les deux opérateurs en charge du déploiement de la fibre, Orange et SFR, sont à la manœuvre suivant un quota entériné par l'autorité de régulation des télécoms : 80 % pour Orange et 20 % pour SFR, qui intervient dans la commune. À Saint-Étienne-

du-Rouvray, au début février, 3 753 foyers, répartis entre 1 946 pavillons et 1 807 collectifs, étaient d'ores et déjà raccordables pour bénéficier de la fibre. Dans les mois à venir, SFR va poursuivre ses opérations en mobilisant sept équipes nacelles pour raccorder en aérien tous les logements individuels d'ici la fin juin 2019, soit environ 2 000. Cette nouvelle phase de déploiement impliquait en amont un accord avec Enedis (ex-ERDF) qui devait accepter de partager une partie de ses infrastructures, en l'occurrence les poteaux supportant les lignes électriques. « *Toutes les études ont été faites, en lien avec Enedis, explique Franck Coudrieau, délégué régional SFR. Nous travaillons main dans la main. L'aspect le plus complexe, à évaluer au cas par cas, tient au niveau de charge que peuvent supporter les poteaux qui demeurent la propriété d'Enedis. Pour l'heure, aucune nécessité de changer ou de consolider ces poteaux n'a été identifiée sur la commune.* »

En souterrain, pas de difficulté non plus, le déploiement se poursuit. Les conven-

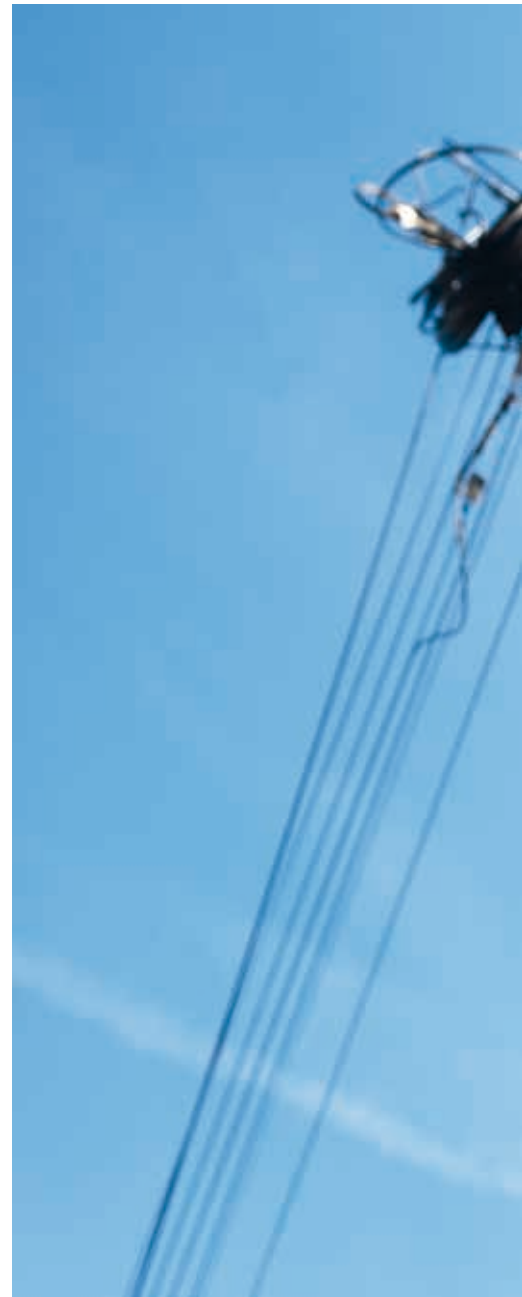




PHOTO: J.-P. S.

SFR prévoit de rendre éligible à la fibre 6 900 foyers à la fin 2019, soit 50 % de l'ensemble des foyers stéphanois.

Pour tester l'éligibilité de son logement à la fibre, rendez-vous sur la page internet : sfr.fr/tester-ma-ligne

tions ont été passées avec l'ensemble des bailleurs sociaux. « *Mais il reste du travail à mener avec les copropriétés. Le mieux, c'est de se faire connaître si aucune convention n'a été passée, notamment en communiquant ses coordonnées à l'adresse mail : avoirlafibre@sfr.fr* », précise Franck

Coudrieau. L'autre point clef tient au déploiement en façade qui implique de conventionner avec chaque propriétaire de pavillon. « *Pas de déploiement en façade engagé actuellement mais l'objectif demeure de les réaliser pour la fin du second semestre 2019.* » ■

CHOIX

Un seul réseau mais plusieurs fournisseurs d'accès

Si l'opérateur SFR est en charge du déploiement de la fibre à Saint-Étienne-du-Rouvray, chacun conserve la possibilité au final de choisir son fournisseur d'accès et de faire jouer la concurrence. La loi (décision n°2015-0776 du 2 juillet 2015 sur les processus techniques et opérationnelles de la mutualisation des réseaux de communication électroniques à très haut débit en fibre optique) fixe le cadre qui « permet d'éviter les risques de captation de la clientèle finale potentielle » par l'opérateur qui a déployé les lignes. Concrètement, une fois les lignes installées, les autres fournisseurs d'accès peuvent installer leurs équipements dans les points de mutualisation. Les opérations de raccordement ne débutent qu'après un délai de blocage de commercialisation de trois mois. À l'issue de ce délai, les opérateurs présents sur le point de mutualisation peuvent alors vendre un abonnement à la fibre à ceux qui le souhaitent.

DÉGRADATION

Cuivre versus laser

Si pour la plupart des opérateurs, la fibre optique représente l'avenir, il n'en demeure pas moins qu'en 2019, elle concerne encore un peu moins de 4 millions de Français. Pour le reste, soit environ 29 millions de personnes, le téléphone et la connexion à internet fonctionnent grâce au réseau cuivre installé à la fin des années 1970. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale, en septembre 2018, le président d'Orange, Stéphane Richard, reconnaissait « *la dégradation incontestable* » du réseau ADSL depuis plusieurs mois. Raisons invoquées : le fléau des vols de câbles en cuivre et des installations sensibles aux intempéries, en particulier aux impacts de la foudre.

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) n'a pas manqué de mettre en demeure Orange de respecter en 2019 et 2020 les valeurs annuelles fixées lors de sa désignation en tant qu'opérateur en charge du service universel. « *Orange encourt une amende qui peut aller jusqu'à 5 % de son chiffre d'affaires si les obligations de qualité de service ne sont pas respectées* », explique Jean-François Hernandez, responsable de la communication à l'Arcep.

Prochaine évaluation en novembre 2020. Reste à savoir si la pression sera assez forte pour convaincre Orange de continuer d'investir dans la gestion et la maintenance d'un réseau voué à disparaître. Même l'Arcep va dans ce sens. « *La fibre, c'est la priorité. Le cuivre, c'est définitivement du passé* », confie Jean-François Hernandez. Et tant pis pour toutes celles et tous ceux qui doivent encore compter sur le cuivre.

DÉPARTEMENT

Un président en visite

Pascal Martin, le président du conseil départemental de la Seine-Maritime, était en déplacement dans le canton de Saint-Étienne-du-Rouvray, vendredi 8 février.

Il était accompagné de Bertrand Bellanger, le vice-président en charge de l'arrondissement de Rouen. Le maire Joachim Moyse, Stéphane Barré, maire d'Oissel-sur-Seine, et Séverine Botte, conseillère départementale, l'ont accueilli au centre culturel Le Rive Gauche, en présence de Charlotte Masset, la vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine. Le Rive Gauche a été subventionné à hauteur de 42 750 € par le Département en 2018. Le président du Département s'est ensuite rendu au collège Pablo-Picasso dont la cuisine centrale livre les trois autres collèges de la ville ainsi que ceux de Rouen (Boieldieu) et du Petit-Quevilly (Fernand-Léger). Après avoir échangé avec les agents du collège, Pascal Martin a tenu à déposer une gerbe au pied de la stèle républicaine pour la paix et la fraternité érigée au chevet de l'église Saint-Étienne.

La délégation s'est enfin rendue devant l'immeuble Sorano de la copropriété Robespierre, au Château blanc. L'immeuble Sorano sera démoli sous l'égide de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru). Le Département s'est engagé en juillet à intervenir auprès des autres partenaires de l'opération à hauteur d'un million d'euros.



Début juin, les commerçants du marché devraient se retrouver sur une place de la Fraternité réhabilitée dotée notamment de nouvelles bornes d'alimentation électrique et de raccordement en eau.

PHOTO: J.P.S.

MADRILLET

Le marché de long en large

De février à juin 2019, durant les travaux de réaménagement de la place de la Fraternité, le marché se tient rue du Madrillet. Ce déménagement temporaire bouleverse les habitudes.

VICTIME DE SON SUCCÈS QUI RAYONNE JUSQU'À ROUEN, CANTELEU ET DARNÉTAL, LE MARCHÉ DU MADRILLET SE TROUVAIT BIEN À L'ÉTROIT PLACE DE LA FRATERNITÉ. D'une même voix, la centaine de commerçants présents chaque semaine sur ce site, les clients et les élus municipaux ont exprimé depuis longtemps leur souhait d'améliorer en particulier les conditions de circulation dans les allées. Les travaux de réaménagement de la place de la Fraternité engagés par la Ville dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) du quartier sont destinés en partie à répondre à ces attentes. D'ici la fin juin, il faudra faire avec des déviations et autres contraintes temporaires avant de regagner une place réhabilitée permettant un bien meilleur fonctionnement du marché.

Depuis le 30 janvier, les usages et les habitudes ont donc évolué et chacun y va de son appréciation. « C'est bien plus facile de se déplacer. Les commerçants sont moins serrés, du coup on y voit plus clair, on peut davantage

prendre notre temps, expliquent à l'unisson Martine et Dolorès, des habituées. *Et puis on se sent plus en sécurité aussi.* » À deux pas, Monique, une commerçante souligne que « quand on s'installe tout le long d'une rue, l'avantage, c'est que tous les vendeurs sont à égalité. Sinon, sur une place, il y a toujours des endroits moins bons que les autres ».

Autre écho de commerçant avec Oubelaïd qui constate que « d'un bout à l'autre de la rue, on travaille mieux ».

États de points de vue

Dans ce concert de points de vue positifs, il faut néanmoins relever d'autres avis, moins élogieux. Maurice, un habitant du

quartier des Aviateurs, ne cache pas son agacement. « C'est n'importe quoi pour circuler et puis il y a les camions des commerçants qui se garent partout et n'importe comment. Vivement que ça se termine. » Une impatience partagée par tous de découvrir une place de la Fraternité réaménagée et un marché libéré des véhicules des vendeurs qui bénéficieront d'un parking dédié, rue du Jura.

Overdose d'heures sup'

Le rapport Cap 22 préconise de créer un « nouveau corps d'enseignants » du secondaire assurant davantage d'heures de cours, en heures sup', au détriment du nombre de postes.

Il devait rester secret mais il a « fuité » l'été dernier. Commandé par le gouvernement Philippe pour lancer des pistes de réforme des services publics, ce rapport* consacre un chapitre à la « rénovation de notre système éducatif ». Bien sûr, tout ce qui y est écrit ne se traduira peut-être pas dans la loi mais quelques bribes du rapport sont d'ores et déjà des réalités. Ainsi le rapport préconise-t-il, page 65, d'« augmenter le temps d'enseignement des enseignants du secondaire » afin notamment de les soumettre à « des obligations supplémentaires ».

Cap 22 l'a rêvé, les dotations horaires globales (DHG) l'ont réalisé. Votées (ou non) ces dernières semaines par les conseils d'administration des lycées et des collèges, ces DHG ont en effet vu le nombre d'heures supplémentaires annualisées (HSA) monter en flèche dans certains établissements tandis que les heures dites « postes »

accusaient une sévère cure d'amaigrissement. Autrement dit : les heures sup' ont une tendance très nette à remplacer des emplois fixes. « *En Seine-Maritime, nous avons 600 heures-postes en moins et 360 HSA en plus* [par semaine, NDLR], s'inquiète Claire-Marie Féret, co-secrétaire départementale Snés-FSU. *Ce sont donc l'équivalent de cinquante-trois postes de professeurs qui devront être absorbés par les équipes pédagogiques en plus de leur temps plein.* »

Moins de temps pour les élèves

Loin d'enchanter le syndicat, ces heures supplémentaires dégraderaient « *les conditions de travail des enseignants, dont la charge de travail dépasse déjà le raisonnable* » : « *Les collègues n'ont déjà pas de bonnes conditions du fait des classes surchargées, les heures supplémentaires, c'est encore du temps en moins pour chaque élève, du temps en moins pour les enfants handicapés et pour les*

«dys»** », explique Claire-Marie Féret. « *On ne refuse pas quelques heures sup',* pointe quant à elle Florence Boucard, enseignante syndiquée à la CGT et élue stéphanaise, *c'est ce qu'elles représentent qui nous inquiète. C'est un risque réel de surcharge et donc d'absentéisme. Parfois, une seule heure sup' peut signifier trente élèves en plus et cela pénalise le suivi individualisé de chacun d'entre eux. C'est aussi une charge supplémentaire contre le service public. Le but est de livrer au privé les morceaux les plus rentables de l'école et ainsi de faire des économies sur le dos des gens.* » Parmi les impacts attendus, Cap 22 escompte faire « 300 M€ d'économies dans ce domaine ».

* « Service public – se réinventer pour mieux servir. Nos 22 propositions pour changer de modèle », par le Comité Action publique 2022. Juin 2018.

** Le mot « dys » recouvre différents troubles des fonctions de la connaissance et des apprentissages tels que la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, la dysorthographe, etc. Ils concerneraient entre 6 et 8 % d'enfants en France.



◀ Les heures supplémentaires « profs » sont en augmentation dans les collèges et les lycées. En Seine-Maritime, l'équivalent de cinquante-trois postes serait ainsi transformé en heures sup'.

FOOTBALL

Droit au but

Ousmane Dramé, jeune footballeur de l'Association sportive Madrillet Château blanc (ASMCB) rejoindra en septembre prochain le centre de formation du HAC avec l'espoir que son rêve de devenir professionnel se réalise un jour.

DISCRET, TIMIDE, OUSMANE DRAMÉ PASSE LE PLUS SOUVENT INAPERÇU lorsqu'on le croise au collège Robespierre ou dans le quartier du Château blanc. Mais dès qu'il enfle sa tenue et se retrouve sur les terrains de l'ASMCB, le jeune Stéphanois de 12 ans fait toute la démonstration de sa détermination et de sa vitalité avec un seul objectif : gagner ! Son point fort : la rapidité. Son poste : milieu de terrain, capable de distribuer le jeu mais aussi d'aller droit au but. Autant de qualités physiques et psychiques qui n'ont pas manqué de séduire les recruteurs, toujours à l'affût des graines de champion. Rennes, Lens étaient sur les rangs mais à la fin c'est le centre de formation du football-club du Havre qui a été choisi par la famille d'Ousmane, en lien avec l'équipe d'encadrants de l'ASMCB. *« C'est une bonne chose qu'Ousmane ne parte pas trop loin. Chaque week-end, il pourra rentrer facilement à la maison. Je me sens plus rassuré »,* explique Sékouba Dramé, le père du jeune prodige du ballon rond. *« Je ne suis pas un spécialiste du foot. Mais chacun doit pouvoir avoir la chance de vivre son destin. Alors je fais confiance à ses entraîneurs. »*



Après avoir signé son contrat avec le centre de formation du HAC le 6 février dernier, Ousmane Dramé s'apprête à marcher dans les traces d'autres jeunes du Château blanc comme Yasser Larouci aujourd'hui à Liverpool ou Mohamed Ghorzi qui joue à Troyes.

PHOTO: J.P.S.

« Gérer la pression »

Pour un jeune garçon, l'aventure est loin d'être anodine. Le contrat avec le HAC prévoit deux ans de pré-formation de 13 à 15 ans et trois ans de formation jusqu'à 18 ans avec peut-être à la fin, la possibilité de signer un contrat professionnel. *« Ça me fait surtout plaisir »,* souligne Ousmane, avec réserve mais conscient qu'il faudra

« gérer la pression ». Récemment, face au Paris Football Club, lors d'un match avec les U14 du Havre, Ousmane a d'ores et déjà fait l'expérience de la compétition à haut niveau. Mais pour l'heure, *« la priorité, c'est l'éducation, faire de bonnes études parce que la carrière d'un footballeur ne dure pas toute une vie »*, insiste Sékouba Dramé. La voix de la sagesse. ■

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

À un poil près

À l'occasion du 8 mars, journée internationale du droit des femmes, la Ville propose une série d'initiatives, de rencontres, d'ateliers et de spectacles pour faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences faites aux femmes. Du 1^{er} au 9 mars, il sera donc temps de partager les expériences et de se poser aussi les bonnes questions, du genre : « Et si j'étais un homme, aurais-je le droit de... ». Du chemin reste à parcourir avant de conquérir l'égalité réelle entre les hommes et les femmes et pour en finir une bonne fois avec la charge mentale qui pèse sur les esprits des jeunes garçons conditionnés à endosser le costume du chevalier et les filles celui de la princesse. Le temps d'un spectacle retraçant le parcours de l'artiste Camille Claudel, d'une marche pour le droit des femmes, d'un débat sur les moyens de lutter contre les stéréotypes ou encore d'une soirée jeux, il sera à chaque fois question de changer notre regard et nos modes de pensée pour que la balance se retrouve vraiment à l'équilibre entre les hommes et les femmes.

INFOS Retrouvez le programme complet des animations et des rencontres organisées par la Ville du 1^{er} au 9 mars, dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes, sur le site de la Ville : saintetiennedurouvray.fr



Élections : gare à la mal-inscription

12 % des Français majeurs ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Deux tiers d'entre eux ne l'ont jamais été. Les autres croient parfois l'être et ne le sont plus... ou pas tout à fait.

Dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes (un seul tour). Tous les citoyens français ou issus d'un des 27 pays membres (le Royaume-Uni ne devrait pas y participer en raison du Brexit) pourront voter pour leurs eurodéputés pourvu qu'ils soient âgés d'au moins 18 ans le 25 mai au plus tard... et soient effectivement inscrits sur les listes électorales. Si tel n'est pas le cas, il n'est pas trop tard. Les citoyens qui ont déménagé en 2018 ont désormais jusqu'au 31 mars pour s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence (jusqu'au 16 mai en cas de déménagement professionnel). En revanche, sont automatiquement inscrits les jeunes majeurs ayant rempli leurs obligations de recensement en vue de la journée défense et citoyenneté* (sauf s'ils ont déménagé entre-temps) ainsi que les personnes ayant acquis la nationalité française en 2019 (celles l'ayant obtenu avant doivent se rendre en mairie). Les citoyens qui ont déménagé à l'intérieur de

leur commune n'ont quant à elles aucune démarche à effectuer. « *Chaque électeur recevra en avril sa nouvelle carte d'électeur sur laquelle figurera son numéro d'inscription au répertoire électoral unique*, indique Sophie Burdin, la responsable de l'état civil. *Il devrait également pouvoir vérifier sa situation sur le site service-public.fr.* »

Répertoire électoral unique

La loi a en effet créé un répertoire électoral unique (REU) qui devrait « simplifier le processus d'inscription pour les électeurs et [...] faciliter la gestion des listes électorales », selon le ministère de l'Intérieur. Géré par l'Insee, le REU centralise les données transmises par les communes tout le long de l'année. Cette réforme vise à réduire le nombre de « mal-inscrits », à savoir les électeurs qui croient être en situation de pouvoir voter et ne le sont pas, faute d'avoir effectué les démarches à temps ou parce qu'ils ont été radiés de leur ancienne commune. À cet effet, la loi prévoit désormais que les

électeurs pourront s'inscrire « jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin » (sauf pour l'élection européenne, voir plus haut).

D'autres changements sont à noter : les jeunes de moins de 26 ans peuvent s'inscrire dans la commune de résidence de leurs parents, même s'ils résident dans une autre commune ; tout électeur payant un impôt dans une commune depuis au moins deux ans (au lieu de cinq précédemment) peut y voter même s'il n'y réside pas ; les gérants et associés majoritaires peuvent également voter dans la commune où leur entreprise paye ses impôts. Ces électeurs ne pourront dès lors pas voter dans la commune où ils résident. La loi punit de six mois à deux ans de prison et d'une amende de 15 000 euros « tout citoyen qui aura profité d'une inscription multiple pour voter plus d'une fois ».

* Cette démarche peut être régularisée jusqu'aux 25 ans du jeune. Son attestation est exigée pour se présenter aux examens et au permis de conduire.



◀ 45,5 millions d'électeurs étaient inscrits sur les listes électorales au 1^{er} mars 2018, soit près de 88 % de la population en âge de voter. 505 000 jeunes ont été inscrits d'office (source : Insee).



« Mon projet, c'est vivre et pas seulement survivre. Avoir un emploi, payer mes factures et après on verra » – Mohammed, 48 ans, bénéficiaire du RSA.

PHOTO: J.-P. S.

Minima sociaux : revenir de loin

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement médico-social, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville prend en charge des bénéficiaires du RSA. Quatre Stéphanaïses témoignent de leur parcours.

« **J**e dois vivre parfois avec 2 € par jour. Et, à la fin du mois, il m'arrive de ne plus rien avoir du tout, explique Sandrine, 44 ans, bénéficiaire du RSA. Un combat de chaque jour, une pression permanente et le sentiment de ne pas être comprise, d'être coupable de quelque chose. » Ce seul témoignage devrait suffire à comprendre que bénéficier du RSA n'est pas une stratégie, une solution préméditée, assumée, pour vivre aux crochets de la société.

Et s'il ne s'agissait que d'argent. Mais derrière la précarité, il y a aussi des parcours de vie de femmes et d'hommes qui ont trébuché. Une perte d'emploi, un divorce, un accident, la maladie... Autant de scénarios susceptibles de n'épargner personne. Face à ces situations de détresse, voire d'urgence, la Ville met tout en œuvre pour accompagner les bénéficiaires du RSA et leur proposer des solutions après qu'ils ont été orientés par le Département de la Seine-Maritime.

Les coulisses de l'info

Lors du grand débat national, notre modèle social français a été critiqué à plusieurs reprises. Les bénéficiaires du RSA seraient des « profiteurs ». Dans les faits, le CCAS de Saint-Étienne-du-Rouvray accompagne chaque année des dizaines de personnes vers un retour à l'emploi. Parce que le travail n'est pas qu'une question de salaire mais surtout une occasion de reprendre confiance en soi et de trouver sa place dans la société.

Retrouver l'estime de soi

En première ligne, Marie-France Neveu, assistante sociale au sein du centre communal d'action sociale (CCAS), se tient auprès des bénéficiaires du RSA dans le cadre d'un accompagnement médico-social. *« C'est un travail qui implique d'entretenir un lien coûte que coûte avec des personnes parfois très fragilisées par des parcours de vie chaotiques. Il faut trouver le moyen de leur redonner confiance, faire en sorte qu'elles retrouvent l'estime de soi. De mon côté, j'avance au pas de l'autre, souvent pendant plusieurs années. »* Tout au long de ces parcours individuels, il ne s'agit donc pas que de résoudre le problème financier. Une partie du travail de l'assistante sociale consiste aussi à aider ces personnes à gagner en autonomie. Pour cela, il faut aborder de multiples sujets comme la prévention de l'expulsion d'un logement, le soutien et l'orientation vers le relais d'aide et d'écoute psychologique, l'accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool, l'orientation vers les aides facultatives de la Ville.

Marie-France Neveu ne travaille pas seule. Elle sait qu'elle peut compter sur des dispositifs inscrits dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI), financés par le Département. Ainsi pour l'accompagnement socioprofessionnel renforcé en association intermédiaire (Asprai), le CCAS travaille avec deux associations comme Util'emploi et Promaction. *« Autrefois, nous nous concentrons sur le retour à l'emploi.*

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des problématiques sociales de plus en plus prononcées. Notre cœur de métier a évolué », précise Cécile Cocart, coordinatrice chargée de l'insertion au sein de l'association Promaction. Mais, à la fin, à force de persévérance et de courage et grâce à un réseau de partenaires, ils sont nombreux chaque année à reprendre leur vie en main.

« Je me sens légitime »

Louise, 47 ans, se bat depuis plus de quatre ans auprès de la Maison départementale des personnes handicapées pour faire reconnaître un handicap qui l'empêche d'accéder à l'emploi et la bloque au RSA. *« Je me suis sentie longtemps dépendante du bon vouloir de l'administration. »* Pour elle, le déclic a eu lieu dès qu'elle a pu intégrer le relais d'aide et d'écoute psychologique (RAEP) porté par l'association Inseraction. *« Je doutais de pouvoir me livrer. Mais la psychologue a fait preuve d'une telle empathie, comme une amie qui serait particulièrement perspicace. Elle a su mettre en relief mes qualités et mes compétences, explique Louise. On ne peut pas se projeter dans l'avenir tant qu'on ne croit pas en soi. Aujourd'hui, je me sens plus combative. »*

Depuis peu, Louise envisage de passer par le tribunal et de s'appuyer sur un avocat pour faire valoir ses droits. *« Je me sens légitime parce que j'ai le sentiment d'une injustice, d'avoir été flouée. »* De son côté, Sandrine, 44 ans, a basculé après avoir perdu son CDI en 2015. *« J'ai été déclarée inapte par la*

médecine du travail, à cause d'une hernie discale. » Il y a quelques semaines, elle s'est inscrite à des ateliers soin et bien-être. *« On apprend à prendre soin de soi, à se sentir bien dans sa peau. »* Un moyen aussi de sortir de chez soi, de rencontrer d'autres personnes. *« Je m'étais renfermée sur moi-même. Là, je recommence à m'ouvrir aux autres. »* Et puis, il y a eu cette occasion d'aller assister à un concert au Zénith en novembre 2018. *« Une bouffée d'air frais, un moment de complicité avec ma fille »,* insiste Sandrine. Parfois, ces respirations, ces instants de légèreté aident à retrouver le courage et l'énergie de se battre pour sortir de la spirale du RSA.

« Vivre mieux »

« J'aime accompagner les réussites même si, parfois, c'est très modeste. J'ai la satisfaction de voir des gens qui s'ouvrent. Il faut savoir être humble, se dire qu'on ne sait pas tout et que les personnes ont leurs solutions. À nous de les faire émerger », insiste Marie-France Neveu. Pour Mohammed, 48 ans, une partie de la solution est venue de sa femme. *« Pendant toute une période, j'ai laissé tomber les factures, la recherche d'emploi, je ne dormais plus. »* Et puis Mohammed s'est marié en 2015. *« Je n'étais plus seul. J'avais une raison supplémentaire de chercher du travail. »* En 2017, l'association Promaction lui a permis de décrocher un poste d'agent d'entretien. Un contrat au mois, un premier pas. *« Mon projet pour demain ? Avoir un emploi stable, vivre mieux, payer mes factures. Après on verra. »*

La perte d'un emploi, la grande précarité, la solitude, à force d'usure, de stress ne manquent pas de tout remettre en question. Quel sens donner alors à sa vie ? « Pour moi, le déclic, ça a été l'amour, confie Anthony, 30 ans. C'est ma copine qui me donne l'envie de me lever le matin. » Avant cela, il aura également fallu rappeler le cadre de la loi, brandir la menace de radiation alors qu'Anthony avait un peu lâché la rampe. Une stimulation parfois nécessaire. Finalement, Anthony a pu effectuer d'abord quelques missions grâce à l'association Util'emploi. En

septembre 2018, il a décroché un contrat parcours emploi compétences (PEC) à la Ville (ex-contrat d'accompagnement dans l'emploi, CAE, NDLR). « Je fais traverser les enfants à l'école et je nettoie la voirie. J'aime mon travail. C'est ce qui m'enlève le poids sur mes épaules. Je pense à moi. Je me kiffe. Forcément, on s'apprécie plus quand on est quelqu'un. »

Quatre parcours de vie, quatre Stéphanaïses qui se battent au quotidien pour s'en sortir. Et le mot de la fin reviendra à Louise. Quand on lui demande ce qu'elle attend de l'avenir. « Être libre. » ■

Qui profite du système ?

1,2 % du PIB* sont redistribués en minima sociaux à 11 % de la population. Leurs bénéficiaires sont parfois stigmatisés... détournant ainsi l'attention des causes du chômage.

Carole est célibataire, sans enfant. Elle gagne 714 € net à temps partiel auxquels s'ajoutent 168 € d'allocation logement et 219 € de prime d'activité. Elle dispose donc de 1 100 € par mois : « J'ai une amie qui touche 750 € au RSA [en comptant l'allocation logement et la prime de Noël, NDLR]. Elle s'en sort mieux que moi qui dois mettre chaque mois 100 € dans ma voiture pour aller travailler. Elle peut aller au restaurant et moi pas ! » Carole s'est fâchée avec son amie. « Je ne suis pas sûre que cela vaille le coup de bosser soixante-quatre heures par mois pour avoir seulement 250 € de plus qu'elle ! », lâche-t-elle. Carole n'est pas une privilégiée. Elle fait même partie du million de « travailleurs pauvres » du pays (4,2 % des

travailleurs en 2015, selon l'Insee).

Le sentiment de Carole est diffus dans la société mais il est loin d'être majoritaire (66 % des Français estimaient en 2017 qu'il faudrait augmenter le RSA, selon le baromètre d'opinion de la DREES). « Certains travailleurs pauvres ne comprennent pas que ceux aux minima sociaux ne vivent pas plus mal qu'eux, acquiesce le sociologue Arnaud Lemarchand, de l'université du Havre. Ces mêmes travailleurs pauvres continuent néanmoins de travailler. Ils travaillent pour travailler, pour continuer à voir des gens, pour ne pas se retrouver isolés. » « Même si les gens en bavent parce qu'ils ont un emploi précaire, ils ont quand même un statut dans la société, explique quant à elle Marie-Pierre Rodriguez, responsable du

développement social à la Ville. Ne pas avoir de travail, c'est se retrouver sans statut, isolé, dévalorisé, c'est aussi porter tout le poids de la culpabilité. »

« Lever les freins »

Ce qui sépare donc les travailleurs pauvres des pauvres sans emploi ne serait donc pas seulement un différentiel de quelques centaines d'euros mais bel et bien une affaire de « capital social ». Les premiers seraient plus « riches » de leur statut et de leurs relations que les seconds. Et même si ce capital-là ne remplit pas forcément l'assiette, il s'ajoute aux 250 € qui séparent Carole de son amie au RSA. « Les gens aux minima sociaux ont parfois bossé pendant des années, assure Nicole Auvray, élue stéphanaise en charge des questions sociales. S'ils ne reprennent pas un travail, ce n'est pas parce qu'ils sont fainéants mais parce qu'ils ont peur de ne plus être à la hauteur. Ajoutez qu'on ne leur propose aucun avenir véritable, y compris aux diplômés, cela représente un tas de freins qu'il faut lever avant même de reprendre le chemin de l'emploi. » Lever les freins, c'est ce que s'efforce de faire la Ville en déployant une vingtaine d'agents pour l'accompagnement des personnes en





difficulté et en « les aidant à sortir la tête de l'eau », comme le dit Marie-Pierre Rodriguez, grâce notamment aux aides ponctuelles du centre communal d'action sociale (CCAS) : « Il faut d'abord aider les gens à retrouver une position sociale, poursuit la responsable municipale. Plein de gens sont en capacité de faire des choses mais ils n'y croient plus. Il faut avant tout de l'humain pour accompagner ces personnes. »

Activer les pauvres ?

De l'humain et un accompagnement individualisé que le sociologue Arnaud Lemarchand décrit comme de plus en plus menacés par ce qu'il appelle l'« idéologie » ou l'« hypocrisie » de l'activation du pauvre : « L'activation, c'est vouloir faire croire que les gens ne travaillent pas parce qu'ils sont paresseux et qu'il faut les inciter à travailler. Or ce n'est pas parce que les gens sont paresseux qu'il y a du chômage. L'idée de rendre actifs les pauvres peut être en revanche une bonne chose si elle s'appuie sur un accompagnement qui prenne en compte la personne et ses difficultés mais on n'en est plus là aujourd'hui. » « Les contrats d'insertion liés aux minima sociaux sont devenus des moyens de contrôle social sur les personnes », déplore

Marie-Pierre Rodriguez. « On préfère rejeter la faute sur les pauvres plutôt que de parler des vraies causes du chômage », souligne le sociologue.

Et tandis qu'on culpabilise les pauvres, « dans l'Union européenne, beaucoup trop de gouvernements refusent de mesurer l'évasion fiscale, et encore moins de prendre des mesures pour la résoudre », écrit l'économiste britannique Richard Murphy, auteur d'un rapport sur l'évasion fiscale en Europe**. Laquelle s'élève chaque année, selon lui, à 825 milliards d'euros, dont plus de 117 milliards en France... Soit plus de 20 % du PIB illégalement soustrait au bien commun. ■

* Le produit intérieur brut (PIB) mesure la richesse produite chaque année dans le pays. Source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), édition 2018 « Minima sociaux et prestations sociales ».

** The European Tax Gap, a report for the socialists and democrats group in the European parliament, par Richard Murphy, professeur à l'université de Londres, janvier 2019.

▲ « Les rentiers du capitalisme [les actionnaires, NDLR] ne veulent pas que les pauvres vivent comme eux sans travailler... », ironise le sociologue Arnaud Lemarchand.

INTERVIEW

« Arrêtons de nous opposer les uns aux autres »

Jean-Christophe Sarrot est co-auteur du livre *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* (éd. de l'atelier, 2013) et membre du mouvement ATD Quart Monde.

Que dites-vous à ceux qui accusent les bénéficiaires des minima sociaux de profiter du système ?

Je leur dis qu'ils se trompent de cible. Dresser les travailleurs pauvres contre les bénéficiaires du RSA, c'est une manœuvre pour nous empêcher de nous interroger sur les véritables causes de la pauvreté. Son but est de faire reposer sur les plus en difficulté la responsabilité d'un système dont ils sont les premières victimes. C'est le marché du travail qui crée de l'emploi précaire, pas les chômeurs. C'est l'injustice fiscale qu'il faut combattre, pas notre protection sociale. Le mouvement des Gilets jaunes a le mérite de faire prendre conscience de quelques grands enjeux. Aujourd'hui, en France, les personnes sans emploi ont le choix entre le chômage et l'emploi précaire. C'est ce qu'il faut changer. Arrêtons de nous opposer les uns aux autres, faisons le pari de nous faire confiance.

Comment changer le système ?

Il faudrait des entreprises dont le but est de créer des emplois. C'est financièrement possible et cela permettrait de couvrir des activités utiles, locales et non rentables, notamment dans le secteur du « prendre soin ». Nous allons bientôt sortir un livre qui fait le bilan des expérimentations « territoire zéro chômeur de longue durée ». Cette expérimentation initiée par ATD Quart monde vise à inverser la logique habituelle : partir des compétences des demandeurs d'emploi pour créer les activités qui leur correspondent, tout en bénéficiant d'un statut de salarié. On s'aperçoit que les gens ont envie de travailler même lorsqu'ils ont été plus ou moins cassés par le chômage.

Élu·e·s communistes et républicains

Vendredi 15 février, lors d'une rencontre avec le patronat dans le cadre du « Grand débat national », Édouard Philippe s'est dit favorable à un débat sur la mise en place de « contreparties » aux « mécanismes de solidarité », c'est-à-dire aux aides sociales.

Il est assez classique, dans la logique des premiers de cordée, de vouloir rendre les victimes coupables. Or ces « mécanismes de solidarité » assurent ni plus ni moins que les droits élémentaires à la dignité de chaque être humain. Exiger une quelconque forme de « bénévolat » en échange de ceux-ci, c'est une nouvelle fois imposer des formes de travail précaire déguisé à ceux qui vivent la misère, sans faire payer ceux qui la nourrissent.

Si le Premier ministre s'est bien gardé lors de cette rencontre de demander des contreparties en termes de création d'emplois aux grandes entreprises ayant bénéficié de milliards de cadeaux fiscaux, pourquoi, a minima, ne pourrait-il pas exiger le remboursement de tout cet argent versé au titre du CICE à nombre de groupes ayant pourtant continué à licencier ?

La vieille recette de droite consistant à appauvrir les pauvres pour enrichir les riches semble avoir le vent en poupe à Matignon.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

8 mars, journée internationale des droits des femmes !

Nous sommes infirmières, secrétaires, enseignantes, agentes d'entretien. Nos métiers sont indispensables à la société mais mal payés. Nous sommes cadres, ouvrières, employées. Notre salaire c'est moins 26 % que celui des hommes. À partir de 15 h 40, nous travaillons gratuitement. Souvent, c'est un travail à temps et salaire partiels car nous n'avons pas d'autre choix. Retraitées, c'est moins 40 % que la pension des hommes.

Courses, ménage, enfants, 20 h de tâches ménagères par semaine, notre travail est invisible, dévalorisé. Nous cumulons les discriminations. Au travail, dans la rue, chez nous, nous sommes face aux violences sexistes et sexuelles.

Nous exigeons l'égalité au travail, la prise en compte de nos revendications concrètes par les employeurs et particulièrement par Macron et son gouvernement. Nous sommes solidaires avec les femmes du monde entier qui luttent contre les réactionnaires au pouvoir.

La précarité est mise sur le devant de la scène par les gilets jaunes. Nous luttons dans les hôpitaux, les EPADH, les crèches, les entreprises. Alors, toutes et tous, manifestons samedi 9 mars à Rouen (cathédrale).

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Macron et sa majorité continuent de nier les revendications des gilets jaunes et poursuivent la mise en œuvre d'une politique libérale.

Ainsi, la réforme de l'assurance chômage en préparation pourrait porter préjudice aux demandeurs d'emploi et à leurs droits puisque le gouvernement pourrait décider de nouvelles mesures injustes pour accomplir les économies escomptées. Pourtant la moitié des demandeurs d'emploi n'est pas indemnisée et l'indemnisation moyenne n'est que de 1 020 euros.

Cette réforme est aussi une mauvaise nouvelle pour notre démocratie puisque le patronat refuse de lutter contre l'explosion des contrats courts et fait le jeu d'un gouvernement qui considère le dialogue social comme superflu. Guidé par la recherche d'économies et commandé par les préjugés sur l'assistanat et les contreparties aux allocations, il est à craindre que le gouvernement décide encore seul des transformations de l'assurance chômage.

Nous militons au contraire pour un système qui pénalise les employeurs qui abusent des contrats de très courte durée, un système lisible où chacun connaît ses droits pour éviter le drame des indûs. L'acharnement contre les plus précaires doit cesser.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Mardi 5 février, la loi dite « anti-casseurs » a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale. C'est en fait une loi « anti-manifestants ». Il s'agit, pour un pouvoir affaibli par une contestation sociale qui ne s'arrête pas, de répondre à la rue par la répression. Un opposant politique, une syndicaliste un peu trop déterminée, un gilet jaune... tout contestataire pourra se voir bâillonner.

On le voit au rond-point des Vaches désormais quasi quotidiennement : la police menace, gaze, matraque et arrête. Car qui est vraiment violent ? Entre le 17 novembre et la mi-décembre, on dénombrait déjà plus de 3 300 arrestations et 1 200 personnes traduites en justice, donc davantage que lors de la contestation contre la loi Travail, de mars à juin 2016 (753 personnes poursuivies). Ces chiffres n'ont fait qu'augmenter. C'est la répression la plus intense depuis 1968, avec des centaines de blessés graves, des mutilés. Et des condamnations lourdes pour les personnes arrêtées. Avec son arsenal répressif, Macron se prépare à affronter les mouvements sociaux que va continuer de provoquer sa politique de réformes pro-patronales (retraites, Sécurité sociale, destruction des services publics).

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Scène ouverte Jeunes talents : appel à candidatures

Dans le cadre du festival de musiques actuelles **Yes or notes**, la Scène ouverte Jeunes talents accueille des groupes et chanteurs solos, amateurs, entourés de musiciens ou se produisant sur une bande-son. Avant de monter sur la scène de l'espace Georges-Déziré vendredi 17 mai, il faut convaincre un jury composé des organisateurs du Festival et de professionnels de la musique. Pour cela, merci de déposer avant le 15 mars, sur un support (CD, carte SD, clé USB...), trois ou quatre compositions originales d'une durée d'environ vingt minutes, au Périph', avenue de Felling ou d'envoyer les éléments à Scène ouverte Jeunes talents, département jeunesse, Hôtel de ville, place de la Libération, CS 80458, 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray.

RENSEIGNEMENTS au 02 32 95 93 35 | 02 32 95 17 45 ou par courriel: blopy@ser76.com

Dons de vêtements

À l'occasion de la Journée de la solidarité qui aura lieu samedi 30 mars, le centre socioculturel Jean-Prévost lance un appel aux dons de vêtements. Le dépôt des vêtements s'effectue directement au centre ou mercredi 20 mars de 10 à 12 heures sur le marché du Madrillet, au stand de la Ville.

RENSEIGNEMENTS auprès du centre socioculturel Jean-Prévost au 02 32 95 83 66.

Fête foraine du 16 au 24 mars

La place des Nations-Unies va accueillir une fête foraine du 16 au 24 mars. Ouverture de 16 à 19 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 14 à 19 heures le mercredi et le week-end. Tarifs : de 2,50 € à 3,50 € (trampoline : 5 €).

Rencontres avec un architecte

Des permanences gratuites avec un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) ont lieu jeudis 14 mars et 4 avril à partir de 14 heures, en mairie. Rendez-vous obligatoire à prendre auprès du secrétariat du service urbanisme au 02 32 95 83 96.

ASSURANCE MALADIE

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

À partir du lundi 11 mars, l'accueil à l'agence CPAM du Madrillet se fera uniquement sur rendez-vous, en contactant le 3646 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 (0,06 €/min + prix appel) ou sur ameli.fr. Pour les démarches rapides, l'espace libre-service sera désormais ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 15 à 16 h 30. Une borne libre-service sera posée à l'extérieur et donc disponible 24h/24.

UNRPA

VOYAGE EN CHARENTE-MARITIME

Le voyage annuel de l'association Ensemble et solidaires (Union nationale des retraités et personnes âgées) aura lieu du 20 au 27 juin, à Ronces-les-Bains (Charente-Maritime) dans un village vacances.

RENSEIGNEMENTS au 06 71 46 53 12 ou le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 au foyer-résidence Geneviève-Bourdon, tour Aubisque.

COMMERCE

LE JARDIN GOURMAND

Élise Klosek est la gérante de la brasserie et du salon de thé Le Jardin gourmand (anciennement Bistrot Jem's), 2 avenue Olivier-Goubert. Facebook : Jardin gourmand Saint-Étienne-du-Rouvray. Ouvert de 8 à 18 heures du lundi au vendredi et de 8 à 17 heures le samedi. Tél. : 02 35 02 58 17.

Noces de diamant

MARIA ET ANDRÉ PILLE

« Cette fille, je l'épouserai ! »



André avait repéré Maria. Il disait aux copains : « Cette fille, je l'épouserai ! » Mais Maria n'avait pas remarqué André. Alors André lui a fait sa cour. « *Et puis, on s'est fréquentés... Au début, ma future belle-mère m'a accueilli avec une faucille !, se souvient André, elle disait : "Fais attention à ma fille, sinon..."* ». André fit attention mais, entre la promesse de mariage et le « oui » en mairie, il dut patienter vingt-neuf mois sous les drapeaux. Quand on aime on ne compte pas, ce qui n'empêche pas les doutes : « *Je croyais que ça ne durerait pas !* », plaisante Maria. Soixante années ont passé, André faisant les quarts à la PapChap, l'usine de papier, Maria travaillant un temps chez Bertel, l'usine textile de Sotteville. Après avoir élevé leurs quatre enfants, Maria reprit un emploi au restaurant du personnel de la PapChap. André cultive aujourd'hui ses 250 m² de potager. Maria fait les conserves et les confitures dont ils régaleront leurs onze petits-enfants et onze arrière-petits-enfants (bientôt treize !). Samedi 9 février, ils ont renouvelé leurs vœux en mairie.

État civil

MARIAGES

Ibrahim Benfaïala et Typhanie Pinçon, Morgane Duchêne et Estelle Mallet.

NAISSANCES

Saïd Aamiri, Mélissa Daoudji, Marwa Tahiri.

DÉCÈS

Jean-Claude Cottin, Yvette Naban, Jeanne Leroy, Rolande Torchy, Madja Temajnit, Yvette Badmington, Yahya Ramdani, Michel Baron, Liliane Hamon, Maurice Auffray, Islem Souilah, Henriette Chancellet, Marcelle Crut divorcée Poirier, Janine Seyeux, Marguerite Quertier, Gisèle Mahdi, Michel Saunier, René Savalle, Huguette Senente.

Agenda

CITOYENNETÉ

MERCREDI 6 MARS

Renouvellement urbain

Portes ouvertes l'après-midi de la Maison du projet, nouveau lieu dédié à l'information et à la concertation des projets sur le plateau du Madrillet. Réunion publique, animée par Joachim Moysse, à 18 heures. Centre socioculturel Jean-Prévost.

MARDI 19 MARS

Fin de la guerre d'Algérie

La cérémonie du 57^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie se déroulera selon le programme suivant : 17 h 15 au cimetière centre ; 17 h 45 place de l'hôtel de ville ; 18 heures, vin d'honneur salle des séances.

SANTÉ

JEUDI 7 ET LUNDI 11 MARS

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans jeudi 7 mars de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat, et lundi 11 mars de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès. Renseignements au 02 76 51 62 61

SENIORS

MERCREDI 20 MARS

Danses de salon

Cet atelier est animé par des bénévoles. Résidence autonomie Ambroise-Croizat, à partir de 14 heures.

ENVIRONNEMENT

VENDREDI 15 MARS

Déchets verts

La collecte hebdomadaire des déchets reprend vendredi 15 mars.

FORMATION

SAMEDI 16 MARS

Journée portes ouvertes spéciale alternance

Les trois formations sous statut apprenti de l'Insa seront présentées durant la journée portes ouvertes spéciale alternance. Accessibles à niveau bac+2, ces formations permettent d'allier école et entreprise. Les spécialités qui seront présentées à cette occasion sont : performance énergétique ; performance industrielle et innovation ; performance en innovation et sécurité des procédés.

► De 9 à 13 heures. 685 avenue de l'Université. Tél. : 02 32 95 97 00.

ANIMATIONS

JEUDI 7 MARS

Tournoi de belote

Avec l'Association du centre social de La Houssière.

► 18 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'ACSH au 02 32 91 02 33.

MARDI 12 MARS

Réduire ses déchets

Dans le cadre des Rendez-vous de l'info, un atelier éco-citoyen au quotidien apprendra aux participants à réduire leurs déchets.

► De 9 à 11 heures, centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 06 79 08 56 23.

CULTURE

Au bonheur des dames... et des messieurs aussi !

• **Rencontre** avec les artistes de l'exposition « Regards de femmes » | Lundi 4 mars de 18 à 20 heures

Sylvie Mortaigne Bardet et Hélène Alvès, deux artistes locales, accueilleront le public pour présenter l'exposition visible du 4 au 29 mars.

• **Désiré-vous un p'tit-déj', m'sieurs-dames ?** Samedi 2 mars de 9 à 11 heures

Petit-déjeuner proposé par le centre socioculturel, autour d'animations sur le thème de la femme.

• **Enchanté, mesdames** | Mardi 5 mars de 20 à 22 heures

Soirée chansons. À entendre, mais aussi à chanter lors de cette soirée participative.

• **Déambulations musicales** | Mercredi 6 mars entre 10 et 12 heures et 14 et 16 heures

Le conservatoire propose une visite guidée musicale et dansante.

• **Tout l'art des mademoiselles** | Jeudi 7 mars de 20 à 22 heures

Les femmes musiciennes ou chorégraphes seront à l'honneur lors de cette soirée-spectacle autour de la danse.

• **Messieurs-dames et vice-versa !** Samedi 9 mars de 20 à 22 heures

Soirée humour et jeu lors de laquelle le public sera amené, à travers plusieurs épreuves, à relever le défi de l'égalité.

► Gratuit. Réservations obligatoires auprès du centre socioculturel Georges-Désiré au 02 35 02 76 90.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 16 MARS

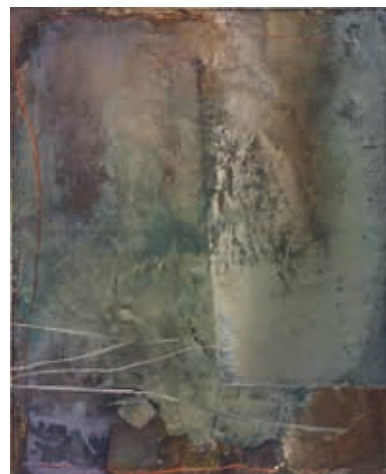
Les jouets d'antan

Les habitués du centre socioculturel Georges-Brassens, dans le cadre du comité d'usagers, ont souhaité intégrer dans la programmation 2019 une exposition sur les jouets d'autrefois.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 35.

DU 1^{ER} AU 29 MARS

Exposition UAP 3+1



François Féret, Dorothée Prigent, Jean-Louis Simonin, artistes de l'Union des arts plastiques, invitent Dominique Pivin, peintre dont les toiles abstraites sont des paysages associés aux éléments naturels. Vernissage samedi 2 mars à 17 heures.

► Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.

DU 1^{ER} AU 30 MARS

Les Stéphanais exposent

De nombreux artistes participent cette année encore à cette exposition qui regroupe des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs stéphanois. Divers techniques, styles et genres y sont présentés. Vernissage vendredi 1^{er} mars à 18 heures, dans une ambiance électro grâce à la participation des élèves de musiques actuelles du conservatoire.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DANSE

MARDI 5 MARS

Kalakuta Republik | Serge Aimé Coulibaly

D'une énergie à tout casser, follement engagée, cette pièce s'inspire du musicien nigérian Fela Kuti, inventeur de l'afrobeat et homme politique contestataire. Six danseurs sur scène, puis sept. De ce nombre éclatent des variations infinies de figures et de mouvements, comme des métaphores rageuses d'une urgence à vivre.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 8 MARS

Belladonna | Nathalie Pernette



Nathalie Pernette poursuit depuis plus de dix ans un travail résolument tourné vers le bizarre, le fantastique, abordés avec douceur, poésie et... humour. La figure de la sorcière, de la femme extraordinaire, lui tendait les bras. Elle signe ici une pièce pour trois danseuses « aux trois âges de la femme ».

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

MARDI 12 MARS

Rosas danst Rosas |

Anne Teresa De Keersmaeker

L'incontournable Anne Teresa De Keersmaeker a fait du rapport étroit et sensible entre danse et musique, sa signature. Elle déploie dans cette pièce mythique de son répertoire, une danse rigoureuse, répétitive et épurée, à la sensualité et théâtralité affirmées. Plaçant le corps féminin, juvénile, au cœur de ce quatuor virtuose, elle fascine.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CHANSON

MERCREDI 13 MARS

Ben Herbert Larue

Voix rauque, écriture ciselée, souvent drôle et grinçante, ou intime et bouleversante, ce jeune auteur-compositeur a relevé avec brio l'an passé, le défi d'une soirée grand format au Rive Gauche. C'est dans le cercle rapproché de son trio qu'on le retrouvera cette fois, à l'occasion de la sortie de son nouvel album.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CONCERTS

MERCREDI 20 MARS

Qui frappe à ma porte ?

Mélodies créoles, ambiance jazzy, les jeunes chanteurs du conservatoire chantent la tolérance. Moment musical à partager en famille (à partir de 4 ans).

► 19 heures, espace Georges Déziré, salle Raymond-Devos. Renseignements et réservations obligatoires au 02 35 02 76 89.

JEUDI 21 MARS

Soirée jazz

Les élèves du conservatoire proposent une soirée musicale. En amont de ce concert ouvert à tous, une découverte des instruments est proposée aux enfants.

► Centre socioculturel Georges-Brassens.

De 17 à 18 heures : découverte des instruments de musique avec les enfants du CLAS (aide aux devoirs). De 18 heures à 19 h 30 : concert ouvert à tous. Entrée libre.
Renseignements au 02 32 95 17 35.

THÉÂTRE

MARDI 19 MARS

À vif

Lire p.19.

CIRQUE

VENDREDI 15 MARS

Speakeasy | Cie The Rat Pack

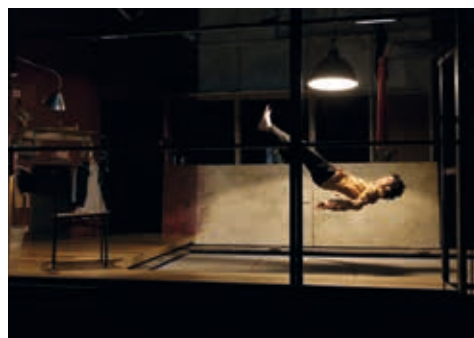


Du cirque pour gangsters et acrobates, à mi-chemin entre Tarentino et Scorsese. Ce soir, le Speakeasy, l'un de ces bars clandestins qui ont fleuri aux États-Unis aux temps de la prohibition, nous ouvre grand ses portes. Au menu, acrobatie, danse, roue Cyr, mât chinois et six artistes surdoués...

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94

VENDREDI 22 MARS

Fenêtres



Créé en 2002, *Fenêtres* a révélé au grand public Mathurin Bolze, le prince du trampoline. D'une élégance et d'une poésie infinies, cette pièce virtuose et sa drôle de cabane au sol qui rebondit, reprennent la route avec un nouvel habitant, Karim Messaoudi.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CINÉMA

MARDI 12 MARS

Soirée cinéma

Projection de la deuxième partie du *Parrain*, de Francis Ford Coppola.

► À 18 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 2 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 9 MARS

La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invités à venir écouter des histoires soigneusement choisies pour les enfants de 4 à 7 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 20 MARS

Lecture parents-enfants

Dans le cadre des Rendez-vous de l'info, une découverte de la lecture parents-enfants est proposée avec l'association Interlude.

► De 9 à 11 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Renseignements au 06 79 08 56 23.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.



Les ateliers débats organisés au collège permettent d'approfondir la maîtrise de l'oral dans la perspective notamment de la réforme du bac.

PHOTO: E. B.

ORAL

La parole est à l'élève

À l'heure du grand débat, le droit à la parole n'a jamais été autant revendiqué. Mais la capacité à s'exprimer est loin d'être innée et reste un puissant marqueur social trop longtemps négligé par l'école, obsédée par l'enjeu de l'écrit.

Les coulisses de l'info

Au programme des nouveautés du bac, version 2021, un grand oral présenté devant un jury de trois personnes. Une épreuve clef qui comptera pour 15 % de la note finale du candidat. L'éloquence, la rhétorique retrouveraient donc leurs lettres de noblesse. Quelle place pour le dire à l'école ? Outil d'intégration ou d'exclusion ?

Depuis quelques années, au lire, écrire, compter, se substitue un timide lire, dire, écrire.

Les mots sont un pouvoir pour celui qui les maîtrise : lycéen en terminale scientifique à Rouen, Yann Sebais a toujours été impressionné par la force des grands orateurs. À deux reprises, il participe à l'un de ces concours d'éloquence qui ont aujourd'hui le vent en poupe, depuis le succès d'*À voix haute* (2017), documentaire de Stéphane de Freitas sur l'expérience d'un concours d'éloquence en Seine-Saint-Denis. Apanage historique des étudiants en droit,

le concours d'éloquence s'est démocratisé, preuve qu'il répond à un besoin : « *On n'apprend pas à parler à l'oral en classe alors qu'on nous donne beaucoup de méthodes pour écrire* », regrette le lycéen. Aujourd'hui, les pédagogues s'accordent sur la nécessité de revaloriser l'oral dans le parcours scolaire : au cœur de la réforme du collège et bientôt de celle du lycée, avec le futur « grand oral » du baccalauréat, en lien avec les nouveaux usages du numérique, la parole de l'élève n'a jamais fait l'objet d'autant d'attentions. À Saint-Étienne-du-Rouvray, certains établissements n'ont

pas attendu les nouvelles directives pour s'intéresser à l'oralité. Au collège Robespierre, ateliers théâtre, débats citoyens, Rob radio, toutes les activités permettant « de sortir de la classe », ont depuis longtemps été intégrées aux apprentissages. De même, à Louise-Michel, les enseignants ont rebondi sur la réforme du brevet pour approfondir l'oral à chaque niveau de classe.

Figures d'exception

Mais ces établissements font encore figure d'exception et, derrière l'impulsion donnée, beaucoup de freins demeurent dans une institution encore très imprégnée de culture écrite. « Travailler l'oral, par exemple sur la reformulation, est très chronophage », note Anne Alilouche, professeure d'histoire à Robespierre. Pour Aurélie Thomas, professeure de lettres à Louise-Michel, « il a fallu revoir tous les outils d'évaluation ». Noter

un exposé ou une prestation écrite oralisée, c'est une chose, mais comment évaluer l'intervention d'un élève dans un débat, sa capacité à défendre un point de vue, à interagir de façon pertinente, sans tomber dans la subjectivité ? En réalité, tout se passe encore souvent comme si l'on essayait d'intégrer l'oral dans nos vieux référentiels, d'où le malaise persistant de beaucoup d'élèves quand il s'agit de prendre la parole : « Dire ce qui est écrit est plus stressant que s'exprimer dans une discussion libre ou sur un sujet qu'on aime », relève Chrismain en 3^e à Louise-Michel. Loin d'être un exercice de style, la question de l'oralité doit d'abord s'envisager comme une autre façon de travailler, plus complexe, plus coopérative, plus émotionnelle aussi, et plus en phase avec la société actuelle, un véritable objet d'enseignement, indépendant de l'écrit et éminemment complémentaire. ■



À VIF ! Dialoguez !

À vif est la première pièce du rappeur Kery James, un concours d'éloquence mené avec le comédien Yannik Landrein : deux élèves avocats s'affrontent avec passion sur ces deux France que tout oppose, celle des plus favorisés et celle des banlieusards. Comment surmonter les préjugés ? Comment apprendre à vivre ensemble ? Un spectacle fort et engagé.

INFOS Mardi 19 mars à 20 h 30, au Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

AU DANEMARK Grundtvig, l'anti Jules Ferry

À l'opposé de notre système éducatif très élitiste et obnubilé par la notation, normalisé autour de la culture livresque, le système danois est souvent cité en exemple. Marqué profondément par les idées de Frederik Grundtvig (1783-1872), pédagogue et pasteur luthérien, il fonde au contraire l'enseignement sur la culture orale (l'apprentissage des grands mythes) en même temps qu'il valorise l'expérience communautaire – quand l'écrit favorise plutôt les compétences individuelles. Aujourd'hui, alors que le système danois fait l'objet de critiques sous la pression des évaluations internationales qui le classent guère mieux que le système français, la question des choix se pose : faut-il plus d'excellence ou préférer définitivement le bien-être des individus ?

INTERVIEW

« Oral et oralité »

Roberte Langlois, docteur en sciences de l'éducation et professeure des écoles, auteure de la thèse *Oralité et éducation : la parole et le vivant au cœur de l'idéal éducatif*.

Qu'est-ce qui vous a amenée à réfléchir sur cette question de l'oralité ?

Je suis frappée de voir qu'à chaque crise de l'école, on reparle de l'oral. Mais il y a oral et oralité : l'oral, fondé sur le texte écrit et l'oralité – bien plus large – qui est une parole vivante : elle intègre une véritable culture orale (celle des récits) et est très liée à la question du corps : la voix, le geste, l'émotion. Jusque dans les années 1960, il n'était pas rare de demander aux élèves de se tenir jambes et bras croisés...

D'où vient cette difficulté de notre pays à intégrer l'oral ?

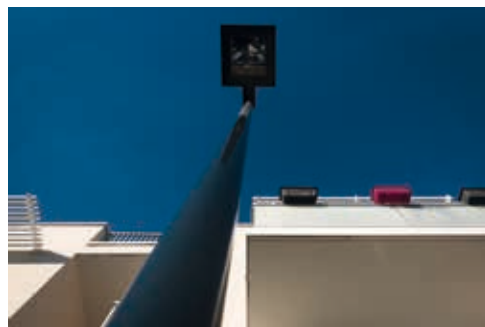
La raison est historique : dès la Révolution, la France a construit son unité linguistique sur l'apprentissage de l'écrit vécu comme un combat contre l'oral : en l'occurrence les patois. Puis sont venues les années 1960, la massification de l'enseignement secondaire et là encore l'écrit a servi d'outil d'évaluation. Cette centralité de l'écrit est profondément ancrée dans notre système scolaire – une bonne classe est d'abord une classe qui sait se taire – et cela explique aussi nos difficultés en langues car seule une approche parlée permet d'acquérir les niveaux de langage.

Quels sont les freins ?

L'oral demande du temps et des moyens humains : il est plus facile de corriger trente copies que d'évaluer trente élèves à l'oral. De plus, les enseignants ne sont pas formés pour cela. Mais plus encore, il manque cette conviction que la parole est essentielle. Or, plus que jamais, elle est nécessaire pour s'intégrer dans la société, ne serait-ce que pour trouver un travail. Le paradoxe est que ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui sont avant tout des orateurs.

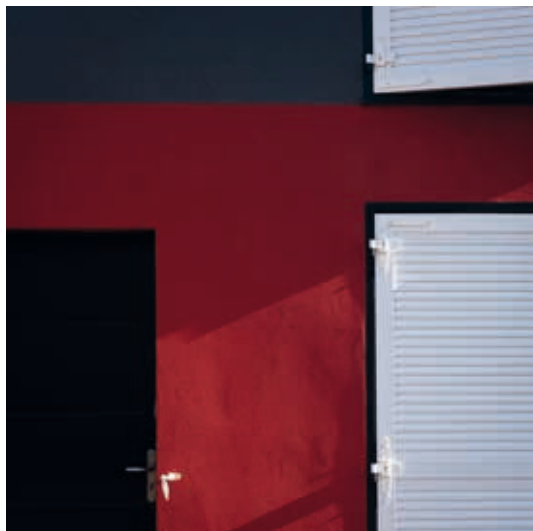
À LIRE *Les précurseurs de l'oralité scolaire en Europe : de l'oral à la parole vivante*, Roberte Langlois, PURH

Logements



Silence, ça pousse

Le visage de Saint-Étienne-du-Rouvray n'en finit pas de changer au gré des programmes de construction et de réhabilitation de logements collectifs et individuels. Une offre renouvelée de logements pour les Stéphanaï-s-es mais aussi toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'installer. Le choix des architectures, des volumes et des formules a de quoi satisfaire toutes les envies et tous les budgets. Rue de Saint-Yon, rue Marc-Seguin et dans les quartiers de la Cité des Familles et des Bruyères, ce ne sont pas moins de 626 logements qui sont proposés ou qui verront le jour dans les prochains mois.



Photos : Jean-Pierre Sageot. Retrouvez le diaporama complet de ce reportage photo sur saintetiennedurouvray.fr